EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAIRIE DE FLERS EN ESCREBIEUX

Séance du 08 avril 2024

L'An Deux Mil Vingt Quatre, le Huit Avril à Dix Huit Heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques PEYRAUD, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

NOMBRES DE MEMBRES			
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés	
29	22	28	
		Pour: 28	
		Contre: 0)
		Abstentions: 0)

Etaient présents :

M.M. PEYRAUD, STRZELECKI, Mme D'HAESE, M. DESRUMAUX, Mme LOUWYÉ, M. FAIDHERBE, Mme PÉRU, M. LABRE, Mmes DEFRANCE, LASRI, M.M. FAUCHOIS, SADOWSKI, CARLIER, Mme KOSITZKI, M.M. CANONNE, PRÉVOT, Mmes MANIA, PONTHIEUX, M. COSSART, Mmes GORNIAK, MAAROUFI, DUBEAU.

Procuration(s):

Mme LECOIN, M. POCHART, Mmes LEROY, DESCAMPS, M. WAVRANT, Mme DOISY.

Date de la convocation 29 mars 2024

Etai(en)t absent(s):

M. RIVIERRE,

Etai(en)t excusé(s):

Date d'affichage

en Préfecture le

Acte rendu exécutoire après dépôt ... A(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

Mme DUBEAU.

et publication du

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, Considérant

sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023 Statuant

que le compte administratif fait apparaître : Constatant

SOUS PREFECTURE
SOUS PREFECTURE
15 AVR. 2024
ARRIVEE

- un excédent de fonctionnement de :

604 475,44

- un excédent reporté de :

2 086 915,18

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :

1 310 899,21

- un excédent d'investissement de :

2 691 390,62

- un déficit des restes à réaliser de :

1 274 503,35

36 395,86

Soit un excédent de financement de :

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT

2 691 390,62

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)

0,00

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)

2 691 390,62

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT

1 310 899,21

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance. Pour extrait certifié conforme.

Fait à FLERS EN ESCREBIEUX

Le Maire PEMRAUD Jean-Jacques

le(s) secrétaire(s) de séance